





En cas de feux de forêt

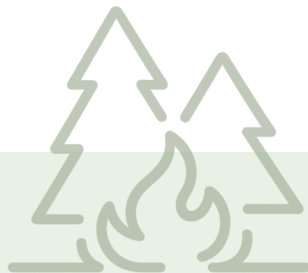
2026



© photo : SOPHEU - Jesse L., pompier forestier

Table des matières

	<u>Aide et soutien</u>	4
	<u>Soutien et aide psychosociale</u>	5
	<u>Santé et sécurité</u>	7
	<u>Effets de la fumée sur la santé</u>	8
	<u>Conservation des aliments</u>	11
	<u>Vérification de la qualité de l'eau</u>	14
	<u>Inspections du puits</u>	16
	<u>Prévention des blessures et des infections</u>	17
	<u>Sécurité en présence d'avions-citernes</u>	18
	<u>Bien-être des animaux</u>	20
	<u>Évacuation et déplacements</u>	23
	<u>Évacuation du domicile</u>	24
	<u>Planification des déplacements</u>	27
	<u>Rétablissement</u>	29
	<u>Réintégration du domicile</u>	30
	<u>Nettoyage du domicile</u>	34
	<u>Nettoyage du terrain</u>	37
	<u>Gestion des matières résiduelles</u>	40
	<u>Aide-mémoire</u>	41
	<u>Ressources utiles</u>	42



Ce guide a été élaboré pour soutenir les personnes confrontées à un feu de forêt.

Il présente les mesures à prendre si les flammes ou la fumée touchent votre secteur. Vous y trouverez également des conseils pour protéger votre santé et préserver l'intégrité de votre domicile lorsque vous êtes exposé au feu ou à la fumée.

Il est important de demeurer informé de l'évolution de la situation et des consignes en vigueur dans votre secteur en :

- consultant le site Web, l'application mobile et les pages de médias sociaux de la SOPFEU;
- suivant les pages de médias sociaux de votre municipalité et d'Urgence Québec;
- vous inscrivant au service d'alertes citoyennes de votre municipalité;
- écoutant les stations de radio et de télévision locales.

Sachez comment communiquer en situation d'urgence, que ce soit pour signaler un danger, rassurer vos proches ou partager des informations dans les médias sociaux.



L'information présentée dans ce guide est également disponible en ligne, dans la page Web Quebec.ca/feudeforet.

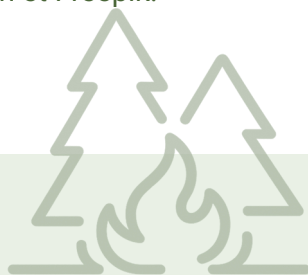


Édition produite et révisée par Urgence Québec, en collaboration avec l'Organisation de la sécurité civile du Québec.

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à condition d'en mentionner la source.

ISBN : 978-2-555-03723-6

Sources des images : SOPFEU, Flaticon et Freepik.



Aide et soutien



Soutien et aide psychosociale

Vivre un sinistre comme un feu de forêt peut bouleverser votre quotidien et provoquer des réactions physiques, émotives ou comportementales inhabituelles.

Portez attention à vos réactions et à celles de vos proches :

- anxiété, détresse ou pleurs fréquents;
- manque d'intérêt ou d'énergie;
- agressivité;
- difficultés de concentration ou confusion;
- augmentation de la consommation d'alcool ou de drogues.

De l'aide psychosociale vous est offerte

Du personnel spécialisé en intervention psychosociale est disponible pour vous soutenir, vous conseiller et vous diriger vers des ressources adaptées à vos besoins ou à ceux de vos proches.



Communiquez avec Info-Social, au numéro 811, et choisissez l'option 2 pour parler à une personne qualifiée. Ce service est gratuit et confidentiel. Il est offert 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

Comment prendre soin de soi

Même si la situation est difficile, certains gestes peuvent vous aider à vous sentir mieux. Au besoin, n'hésitez pas à demander de l'aide. Voici quelques conseils utiles :

- Informez-vous sur les services et les ressources disponibles;
- Gardez une routine (repas, sommeil, activités quotidiennes);
- Bougez régulièrement, selon vos capacités;
- Parlez de votre situation et de vos besoins à une personne de confiance pour éviter l'isolement;
- Limitez votre exposition aux reportages médiatiques qui peuvent faire revivre l'événement en continu;
- Reportez les décisions importantes si vous êtes bouleversé;
- Cherchez du soutien professionnel en cas de fatigue ou d'épuisement;
- Accordez-vous, dans la mesure du possible, des moments de plaisir et de détente.



Comment soutenir les enfants en situation d'urgence

Vous pouvez accompagner vos enfants en posant des gestes simples et réconfortants qui les aideront à se sentir en sécurité :

- Rassurez vos enfants sur les sentiments qu'ils éprouvent et prenez leurs craintes au sérieux;
- Expliquez-leur ce qui se passe. Évitez toutefois de leur donner trop de détails s'ils sont en bas âge;
- Évitez de les mettre en présence d'images traumatisantes ou répétitives du sinistre;
- Encouragez-les à parler de la situation;
- Écoutez leurs questions et répondez-y de votre mieux;
- Faites avec eux des activités qui aident à passer le temps et à mieux faire face à la situation.



Informations additionnelles

Pour plus d'information sur les réactions suivant un sinistre et sur les moyens pouvant vous aider, consultez la page Web [Aller mieux à la suite d'un sinistre](#) dans le site **Québec.ca**.



Santé et sécurité



Effets de la fumée sur la santé

La fumée des feux de forêt peut avoir des effets sur la santé. Ces effets varient selon la concentration de particules dans l'air, la durée d'exposition, l'intensité des activités réalisées à l'extérieur et l'état de santé des personnes exposées.

Certaines personnes peuvent être plus incommodées par la fumée, notamment :

- celles qui ont des problèmes respiratoires (asthme, bronchite, emphysème, capacité respiratoire réduite, assistance ventilatoire, etc.);
- celles qui ont des problèmes cardiaques;
- les personnes âgées;
- les jeunes enfants;
- les femmes enceintes.

Comment se protéger contre la fumée des feux de forêt

La qualité de l'air peut se détériorer même si la fumée n'est pas visible. Comme la fumée peut changer rapidement de direction et parcourir de très longues distances, il est essentiel de prendre les mesures nécessaires pour protéger votre santé.



Bon à savoir

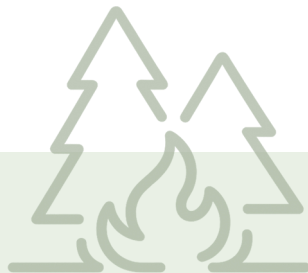
Pour connaître les conditions dans votre région, consultez :

- [les alertes météorologiques et les avis sur la qualité de l'air;](#)
- [la carte de l'indice de qualité de l'air.](#)

Mesures de protection

Respectez les consignes suivantes lorsque la qualité de l'air est considérée comme mauvaise ou très mauvaise :

- Réduisez ou reportez les activités essouffantes prévues à l'extérieur. Si vous faites partie des personnes à risque, privilégiez les activités intérieures;
- Fermez les fenêtres et les portes extérieures tant que la température ne génère pas d'inconfort important. La chaleur est généralement plus dommageable pour la santé que la mauvaise qualité de l'air;



Mesures de protection (suite)

- Selon les appareils que vous avez à la maison :
 - utilisez normalement les climatiseurs portatifs, de fenêtre ou thermopompe, car ils n'amènent pas d'air extérieur,
 - éteignez l'échangeur d'air ou mettez-le en mode recirculation,
 - faites fonctionner le dispositif de filtration d'air dans les pièces où vous passez le plus de temps,
 - réduisez au minimum l'entrée d'air extérieur du système de ventilation central (mécanique), sauf s'il est muni d'un filtre MERV 13 ou plus, tout en laissant la ventilation fonctionner;
- Protégez aussi vos animaux de compagnie : laissez-les sortir uniquement pour leurs besoins et évitez les exercices extérieurs durant les épisodes de fumée.

Utilisation du masque N95

Si vous devez sortir lorsque la qualité de l'air est mauvaise ou très mauvaise, le port d'un masque N95 peut réduire votre exposition aux particules fines présentes dans la fumée. Si vous souffrez d'asthme ou d'une autre maladie respiratoire, le port d'un masque N95 pourrait aider à diminuer les symptômes lorsqu'il y a une détérioration de la qualité de l'air.

Si vous choisissez d'utiliser un masque N95, assurez-vous qu'il est certifié par le NIOSH (ou un équivalent) et qu'il est bien ajusté : barbe rasée, courroies bien serrées et aucune fuite d'air autour du masque.

Les masques N95 ne sont pas offerts pour les enfants. Les masques médicaux, les couvre-visages en tissu ou les linges mouillés offrent une protection beaucoup moins efficace contre la fumée.



Important

Si vous éprouvez des malaises malgré toutes les précautions prises, appelez Info-Santé, au numéro 811, et choisissez l'option 1 pour joindre le personnel infirmier, ou consultez une personne professionnelle de la santé.



Symptômes liés à l'exposition à la fumée

Les symptômes suivants peuvent apparaître lorsque la qualité de l'air est affectée par la fumée.

Symptômes légers (généralement temporaires) :

- Yeux qui piquent;
- Congestion ou écoulement nasal;
- Toux légère;
- Mal de gorge;
- Mal de tête.

Symptômes plus importants (surtout chez les personnes asthmatiques ou cardiaques) :

- Toux marquée;
- Essoufflement;
- Respiration sifflante;
- Étourdissements;
- Palpitations;
- Douleurs à la poitrine.



Informations additionnelles

Pour obtenir des renseignements additionnels sur les effets de l'exposition à la fumée des feux de forêt sur la santé, consultez la page Web suivante :

- [Québec.ca/sante/conseils-et-prevention/sante-et-environnement/prevenir-effets-exposition-fumee-feux-foret](https://quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/sante-et-environnement/prevenir-effets-exposition-fumee-feux-foret)



Conservation des aliments

Lors d'un feu de forêt, la salubrité de certains aliments peut être compromise par la chaleur, la fumée et la suie, ou en raison d'une panne de courant. Consommer des aliments contaminés ou altérés peut représenter un risque pour la santé.

Garde-manger

Si votre résidence a été touchée par un feu de forêt :

- nettoyez soigneusement les contenants des aliments non périssables emballés hermétiquement avant de les ouvrir et de les consommer, comme les conserves, les biscuits, les céréales ou les pâtes alimentaires;
- jetez les aliments non périssables qui ne sont pas emballés hermétiquement, par exemple la farine, le sel ou le sucre;
- jetez tout aliment qui dégage une odeur de fumée, y compris la nourriture pour animaux, le cas échéant.



À retenir

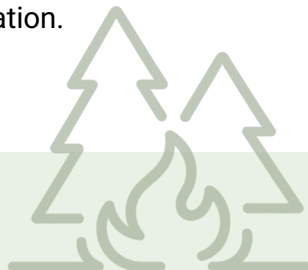
Rappelez-vous qu'il n'y a aucun risque à prendre avec des aliments qui présentent des signes de détérioration ou qui ont une apparence suspecte. En cas de doute, jetez-les.

Fruits et légumes du potager

Si de la poussière ou des particules de suie sont présentes sur les fruits et légumes ayant poussé hors de la terre, comme les fraises ou les laitues, suivez les recommandations suivantes lors de la cueillette :

- Nettoyez et rincez à l'eau potable les fruits et les légumes récoltés. Jetez ceux qui présentent des signes d'altération ou une odeur de fumée;
- Essuyez ou brossez, au besoin, la surface des aliments;
- Pelez les aliments qui possèdent une pelure;
- Retirez les feuilles extérieures des laitues.

Les légumes qui poussent sous terre sont peu susceptibles d'être contaminés. Il suffit de les laver soigneusement avant leur consommation.



Que faire des aliments en cas de panne de courant

Après une coupure de courant de plus de six heures, trie soigneusement les aliments restés dans le réfrigérateur et le congélateur afin de prévenir les toxi-infections alimentaires.

Aliments et médicaments au réfrigérateur

Les aliments suivants peuvent être conservés s'ils ne présentent aucun signe de détérioration :

- fruits et légumes frais entiers;
- jus de fruits pasteurisés;
- fromages à pâte ferme en bloc (ex. : cheddar, mozzarella), parmesan, fromage fondu ou fromage en tranches;
- beurre, margarine, yogourt;
- confitures, tartinades sucrées, beurre d'arachides;
- condiments et sauces commerciales (ex. : moutarde, ketchup, mayonnaise, vinaigrettes);
- produits de boulangerie cuits (tartes aux fruits, gâteaux, muffins, biscuits).

Jetez ou mettez au compost tous les autres aliments : viandes, poissons, œufs, lait, mets préparés, etc.

Ne consommez pas les médicaments laissés dans votre réfrigérateur; retournez-les plutôt à la pharmacie.



Astuce

En évitant d'ouvrir trop souvent la porte de vos électroménagers, vous conserverez vos aliments plus longtemps.

De façon générale, lors d'une panne de courant :

- les aliments entreposés au réfrigérateur restent froids pendant environ 4 à 6 heures;
- les aliments dans un congélateur en bon état et rempli au maximum de sa capacité peuvent se conserver jusqu'à 48 heures, et 24 heures s'il est à demi rempli.



Aliments au congélateur

Les aliments suivants peuvent être recongelés sous certaines conditions :

- ❑ Les aliments partiellement décongelés avec du givre sur la surface de leur emballage peuvent être recongelés si le centre de l'aliment est encore dur;
- ❑ Les aliments crus décongelés dont la température est demeurée à 4 °C ou moins peuvent être cuits immédiatement pour une consommation rapide ou être recongelés une fois cuits;
- ❑ Les aliments totalement décongelés suivants si leurs contenants sont demeurés intacts :
 - les fromages à pâte dure en bloc,
 - les produits de boulangerie (ex. : pain, muffins, pâte à pain, gâteaux sans garniture, tartes aux fruits, biscuits),
 - les jus de fruits pasteurisés et les fruits.

Jetez les aliments périssables complètement décongelés s'ils ont été exposés à une température supérieure à 4 °C, comme :

- ❑ les viandes et les volailles;
- ❑ les poissons et les fruits de mer;
- ❑ les produits laitiers et les œufs ;
- ❑ les mets préparés contenant ces aliments crus ou cuits.



Vous avez des questions?

Communiquez avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation :

➤ 1 800 463-5023

➤ [Québec.ca/conserver-jeter-aliments](https://quebec.ca/conserver-jeter-aliments)



Vérification de la qualité de l'eau

Les feux de forêt peuvent affecter la qualité de l'eau potable. La contamination peut provenir directement du feu, des produits utilisés pour l'éteindre ou encore de substances chimiques qui s'infiltrent dans le sol et les eaux souterraines, par exemple lorsqu'un réservoir de produits chimiques est endommagé.

Prenez des précautions avant de boire ou d'utiliser votre eau, que vous soyez alimenté par un réseau d'aqueduc ou par un puits.

Eau provenant du réseau d'aqueduc

Si votre eau provient d'un réseau d'aqueduc, elle est considérée comme potable, donc propre à la consommation, sauf indication contraire des autorités locales.

Si vous remarquez une couleur, une odeur ou un goût inhabituel, communiquez avec les responsables du réseau avant de la consommer.

Eau provenant d'un puits

Suivez les recommandations suivantes en fonction de la présence du feu dans votre secteur.

Si le feu a atteint votre terrain

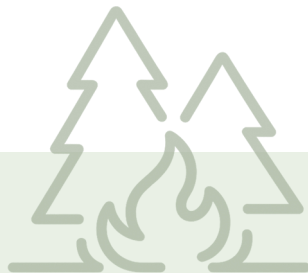
La qualité de l'eau de votre puits peut avoir été affectée. Il est recommandé de :

- faire inspecter le puits par un spécialiste;
- faire analyser votre eau par un [laboratoire accrédité](#) pour les paramètres [microbiologiques et physico-chimiques](#).



Important

Tant que vous ne savez pas si l'eau de votre puits est potable, utilisez de l'eau embouteillée à des fins de consommation, de préparation des aliments, des boissons et des glaçons ainsi que de préparation des biberons.



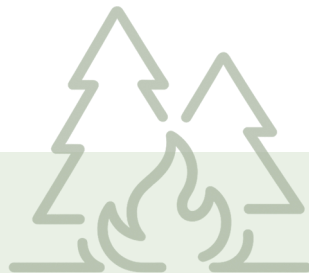
Si le feu n'a pas atteint votre secteur

Il y a peu de risques que la qualité de l'eau de votre puits soit affectée. Il demeure toutefois pertinent de :

- vérifier l'état général du puits;
- profiter de l'occasion pour faire analyser votre eau par un laboratoire accrédité pour les paramètres microbiologiques, comme il est recommandé de le faire deux fois par année.

En cas de contamination

Si une contamination microbiologique est décelée dans l'eau, désinfectez votre puits selon les recommandations présentées dans la page Web [La qualité de l'eau de mon puits](#).



Inspection du puits

Si le feu a touché votre terrain, il est possible que votre puits ait été endommagé. Portez attention aux éléments suivants :

- L'accès au puits : Vérifiez que le puits est toujours facile à repérer et qu'aucun débris ni aucune végétation brûlée ne bloque l'accès;
- Le couvercle : Assurez-vous qu'il est toujours en place, intact et suffisamment étanche pour empêcher l'eau utilisée pour éteindre le feu, les contaminants ou les petits animaux d'entrer;
- Le sol autour du puits : Repérez tout dommage sur votre terrain et assurez-vous qu'il n'y a ni eau stagnante ni ruissellement d'eau vers l'installation.

Des dommages au puits ainsi que la présence de débris peuvent entraîner une contamination de l'eau. Il est donc conseillé de faire inspecter votre puits par un spécialiste et d'éviter de consommer l'eau avant d'avoir confirmé qu'elle est sécuritaire. Pour plus d'information, consultez la fiche [Vérification de la qualité de l'eau](#).

Si le puits ne peut plus être utilisé à la suite du feu de forêt, la personne spécialiste pourra l'obturer conformément à la réglementation afin d'éviter qu'il devienne une source de contamination pour la nappe d'eau souterraine.



Vous avez des questions?

Communiquez avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs :

- 1 800 561-1616
- [La qualité de l'eau de mon puits](#)



Prévention des blessures et des infections

Lors des travaux de nettoyage de votre domicile et de votre terrain, protégez votre santé en adoptant des gestes simples. Manipulez les charges avec précaution et soignez rapidement toute blessure pour réduire les risques d'accident et d'infection.

Manipulation des charges

Prévenez les blessures en prenant les précautions suivantes :

- Évitez de tirer, de pousser, de soulever ou de transporter des charges trop lourdes ou difficiles à manipuler, et réduisez leur poids au besoin;
- Utilisez l'équipement de manutention ou de transport approprié;
- Privilégiez le travail d'équipe afin de répartir l'effort;
- Assurez-vous que les charges à manipuler sont compactes et permettent une bonne prise près du corps;
- Réduisez le plus possible les distances à parcourir quand vous transportez une charge.

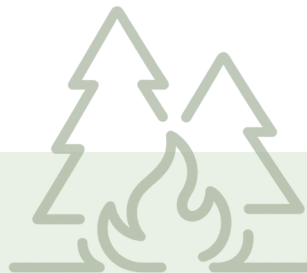
En cas de blessure

Si une blessure survient lors des travaux de nettoyage ou de reconstruction, agissez rapidement :

- Nettoyez immédiatement toute blessure, même mineure, à l'eau potable et au savon, puis recouvrez la plaie d'un pansement stérile;
- Vérifiez que votre vaccination contre le tétanos est à jour;
- Consultez un médecin en présence de blessures profondes ou souillées.



Si vous avez des questions concernant votre état de santé ou celui de vos proches, appelez Info-Santé, au numéro 811, et choisissez l'option 1 pour joindre le personnel infirmier, ou consultez une personne professionnelle de la santé.



Sécurité en présence d'avions-citernes

Lorsqu'un feu de forêt se déclare, la SOPFEU (Société de protection des forêts contre le feu) peut déployer des avions-citernes appartenant au gouvernement du Québec, à des compagnies privées ou à d'autres agences venues prêter main-forte pour les opérations de suppression des feux. Ces appareils appuient les équipes de pompières forestières et de pompiers forestiers qui interviennent au sol.

Lors des interventions aériennes, vous devez respecter les consignes de sécurité suivantes.

Si vous êtes à proximité d'un plan d'eau

- Tenez-vous à l'écart des zones d'écopage, une manœuvre durant laquelle un avion-citerne fait le plein d'eau en glissant sur un plan d'eau. Laissez un vaste espace dégagé pour permettre à l'avion-citerne de manœuvrer en toute sécurité;
- Ne vous approchez pas pour observer les manœuvres, même si elles sont impressionnantes.

Si vous êtes sur un plan d'eau

- Regagnez immédiatement le rivage, que vous soyez en embarcation ou en baignade;
- Libérez entièrement la zone pour permettre l'écopage.



Bon à savoir

Lorsque l'avion-citerne approche, il survole le lac sans toucher l'eau pour vous avertir et vous inciter à quitter la zone. Les pilotes ont une excellente visibilité sur ce qui se passe à la surface du lac. S'ils amorcent leur descente pour l'écopage, c'est qu'ils jugent la manœuvre sécuritaire.



Si vous êtes dans une zone de largage d'eau

- Éloignez-vous des lieux dès que possible pour votre sécurité;
- Rappelez-vous qu'un largage d'un avion-citerne équivaut à la chute de 6 tonnes d'eau, ce qui représente un danger important pour toute personne dans la zone;
- Si vous ne pouvez pas quitter la zone à temps :
 - abritez-vous derrière un arbre, du côté opposé à l'arrivée de l'avion, et accrochez-vous solidement,
 - en l'absence d'arbre, couchez-vous au sol, face contre terre, la tête orientée du côté d'où vient l'avion.

Interdiction de drones près d'un feu de forêt

- N'utilisez jamais de drone à proximité d'un feu de forêt;
- Sachez que la présence d'un drone dans le périmètre d'intervention force l'arrêt immédiat de toutes les opérations aériennes de la SOPFEU;
- Respectez la réglementation canadienne, qui exige une distance minimale de 9 km d'une zone de catastrophe, dont un feu de forêt, sous peine d'amende.



Informations additionnelles

Pour en savoir plus sur les mesures préventives et les restrictions liées aux interventions de la SOPFEU, consultez le site :

➤ sopfeu.qc.ca



Bien-être des animaux

Prenez les mesures nécessaires pour protéger vos animaux de compagnie, de ferme ou d'élevage lors d'une situation d'urgence, comme un feu de forêt. Sachez comment assurer leur sécurité si une évacuation est nécessaire.

Animaux de compagnie

Préparez une trousse d'urgence qui se transporte facilement dans votre véhicule.

Pour la plupart des animaux de compagnie, la trousse devrait inclure les objets suivants :

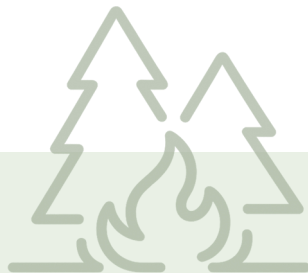
- cage de transport;
- laisse et harnais;
- photo d'identification;
- carnet de santé identifiant les vaccins reçus;
- liste des médicaments, accompagnée pour chacun de la condition médicale traitée, de la posologie, de la fréquence d'administration, ainsi que des coordonnées du vétérinaire;
- réserves d'eau et de nourriture pour 7 jours;
- bols pour l'eau et la nourriture, ouvre-boîte, etc.;
- si possible, quelques objets qu'ils affectionnent (couverture, jouet, etc.);
- pour les chats, un bac à litière et une réserve de litière.

Prévoyez aussi un lieu d'hébergement pour vos animaux au cas où vous ne pourriez pas les emmener avec vous. Il peut s'agir, par exemple, d'une pension pour animaux ou de la résidence d'une personne de votre famille.



À retenir

Plusieurs centres d'hébergement temporaire pour les personnes sinistrées n'acceptent pas les animaux de compagnie.



En cas d'évacuation

Mettez vos animaux de compagnie en sécurité ou emmenez-les à l'endroit où vous êtes hébergé temporairement, si cela est permis. N'oubliez pas d'emporter leur trousse d'urgence.

Peu importe la situation, respectez les consignes des autorités et ne mettez jamais votre sécurité en danger, par exemple s'il vous est impossible de les localiser ou de les emmener.

En dernier recours, les animaux de compagnie peuvent être confinés à l'intérieur de votre résidence :

- Laissez vos animaux libres dans une pièce facile à nettoyer, suffisamment ventilée, sans fenêtre (ex. : salle de bain, garage);
- Donnez-leur suffisamment d'eau et de nourriture pour au moins 3 jours.

Ne laissez jamais vos animaux de compagnie attachés ou confinés à l'extérieur.

Si vous quittez votre domicile sans emmener vos animaux, indiquez leur présence sur la porte principale afin d'informer les premiers répondants. Il faut alors préciser le nombre d'animaux et leur race.

Animaux de ferme ou d'élevage

Si vous êtes responsables d'animaux de ferme ou d'élevage, il est important de préparer un plan de mesures d'urgence.

Ce plan devrait inclure :

- les coordonnées des services à contacter au besoin (ex. : police, incendie, assurances, vétérinaire, transporteur);
- un plan des bâtiments pour les services d'urgence;
- un inventaire des animaux;
- des moyens de diminution des risques associés aux feux de forêt;
- des moyens d'évacuation ou de confinement des animaux;
- des moyens de subsistance (eau, nourriture, électricité) en cas de confinement prolongé.

Si vous devez quitter votre domicile, suivez le plan prévu et procédez à l'évacuation en prenant soin de réduire au maximum les effets négatifs sur vos animaux.



Portez attention à vos animaux après un feu de forêt

Prenez les précautions suivantes pour protéger vos animaux après un feu de forêt :

- Surveillez l'état général de vos animaux, même s'ils n'ont pas été directement exposés aux flammes;
- Repérez les signes de stress, de blessure ou de problème respiratoire pouvant apparaître plusieurs jours après l'événement;
- Consultez un ou une vétérinaire si votre animal de compagnie tousse, respire difficilement ou présente tout autre symptôme inquiétant après l'inhalation de fumée;
- Référez-vous aux recommandations de sécurité et de prévention pour les animaux de ferme en consultant la page [Sécurité en cas d'incendie à la ferme et prévention](#).



Évacuation et déplacements



Évacuation du domicile

Évacuez votre domicile si vous sentez que votre sécurité est compromise ou si les autorités vous le demandent.

Où aller en cas d'évacuation

Si un avis d'évacuation est diffusé, votre municipalité pourrait mettre en place des centres de services et d'hébergement temporaire pour accueillir les personnes sinistrées. Pour connaître l'emplacement des centres, consultez le site Web ou les pages de médias sociaux de votre municipalité, ou communiquez directement avec elle.

Vous pouvez aussi choisir de vous rendre chez des proches ou des membres de votre famille si cela est possible. Peu importe où vous trouverez refuge, informez votre municipalité que vous êtes en lieu sûr.

Consignes pour une évacuation sécuritaire



Si vous avez le temps, et sans mettre votre sécurité en danger, prenez avec vous ces articles essentiels pour chacun des membres de votre famille :

- les médicaments, avec les ordonnances le cas échéant;
- des articles pour l'hygiène;
- des vêtements de rechange;
- des couvertures;
- de l'argent;
- les pièces d'identité;
- les clés de votre voiture et de votre maison;
- du lait, des biberons et des couches pour bébé;
- les appareils électroniques et les accessoires servant à leur branchement;
- les articles nécessaires au bien-être des personnes ayant des besoins particuliers;
- le matériel dont votre chien d'assistance ou votre animal de compagnie a besoin.





Avant de partir :

- fermez les portes et les fenêtres, et verrouillez les portes;
- coupez l'alimentation en eau, en électricité et en gaz si les autorités vous le demandent. Référez-vous alors aux directives du fabricant ou du fournisseur de services.

Si une odeur est perceptible ou que des bris d'équipement au gaz naturel sont visibles :

- quittez immédiatement votre domicile et communiquez avec le service d'urgence de votre distributeur de gaz naturel.

Si vous avez des problèmes de mobilité ou des besoins particuliers :

- renseignez-vous auprès de votre municipalité pour connaître les services offerts en matière de transport en cas d'évacuation.

Si vous avez un animal :

- prenez les dispositions nécessaires afin d'assurer sa sécurité. Il est possible que le lieu d'hébergement temporaire n'accepte pas les animaux de compagnie;
- consultez la fiche [Bien-être des animaux](#) pour assurer la sécurité de vos animaux en cas d'évacuation.



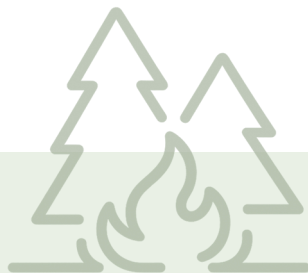
Lors de l'évacuation :

- respectez la signalisation en place et les périmètres de sécurité établis par les autorités;
- ne vous aventurez pas sur une route fermée, car elle pourrait vous mener à des endroits bloqués ou dangereux;
- consultez la fiche [Planification des déplacements](#) pour obtenir plus de conseils sur la manière de vous déplacer en toute sécurité.



Astuce

Gardez toujours le réservoir d'essence à moitié plein ou la batterie de votre voiture électrique suffisamment chargée, afin de pouvoir évacuer rapidement en cas d'urgence.





Si vous quittez votre domicile de votre propre initiative, avisez votre municipalité en précisant :

- le moment de votre départ;
- votre lieu d'hébergement temporaire (par exemple dans votre famille, chez des personnes de votre voisinage ou chez des connaissances);
- vos coordonnées afin que la municipalité puisse communiquer avec vous au besoin.

Informez également :

- vos proches, de préférence par message texte, par courriel ou par message dans les médias sociaux pour ne pas encombrer les lignes téléphoniques;
- votre employeur, si vous devez vous absenter du travail, et convenez avec lui des dispositions à prendre;
- vos prestataires de services (ex. : Hydro-Québec, services de télécommunications, compagnie de gaz, entretien ménager) de la situation dans laquelle vous vous trouvez et convenez avec eux des dispositions à prendre.



Attendez l'autorisation des autorités avant de retourner à la maison.

Notez qu'une surveillance active des secteurs évacués par les autorités est effectuée régulièrement pour assurer la sécurité des lieux.



Bon à savoir

Préparer votre plan familial et votre trousse d'urgence vous permet d'être prêt à faire face à toute situation imprévue.

Protégez votre habitation en cas d'évacuation en mettant en place des mesures simples qui se réalisent en quelques heures, sans toutefois mettre votre sécurité en danger.



Planification des déplacements

Des interdictions d'accès en forêt et de circulation sur les chemins forestiers en vigueur sont mises en place pour des raisons de sécurité publique lorsque la propagation des feux peut menacer des personnes ou isoler des communautés par la fermeture de routes.

Dans les secteurs visés, l'accès et la circulation sont interdits, sauf pour les personnes dûment autorisées. Quittez immédiatement la zone visée si vous vous y trouvez.

Avant de prendre la route

Renseignez-vous sur les conditions routières dans les différentes plateformes de Québec 511 ([site Web](#) et [application mobile](#)) ou par téléphone, au numéro 511. Informez-vous auprès de votre municipalité pour connaître l'état des routes municipales.

Déterminez plusieurs routes d'évacuation, car un feu de forêt peut restreindre ou bloquer la circulation.

Assurez-vous que votre véhicule est apte à se rendre à destination (mécanique, carburant ou charge électrique).

Vérifiez que votre trousse d'urgence pour la voiture est complète et qu'elle se trouve dans le coffre de votre véhicule.

Informez vos proches de votre déplacement et du chemin que vous emprunterez.

Lors de vos déplacements

Respectez les périmètres de sécurité et la signalisation en place lorsqu'une interdiction d'accès ou de circulation en forêt est en vigueur, notamment aux abords des chemins forestiers, et ce, peu importe le moyen de transport utilisé (voiture, marche, véhicule tout terrain [VTT], etc.).

Évitez de circuler dans les zones à risque identifiées par la [SOPFEU](#). Même si l'accès n'y est pas interdit, il est déconseillé de s'y aventurer lorsque les conditions favorisent la propagation des feux, notamment en raison des conditions météorologiques ou de la sécheresse de la végétation.

Gardez les fenêtres de votre véhicule fermées et faites circuler l'air uniquement à l'intérieur afin d'éviter d'enfumer l'habitacle.



Transport par convoi

Un transport par convoi peut être organisé si des résidences sont isolées par un feu de forêt à proximité pour les ravitailler ou procéder à l'évacuation des occupants et des occupantes.

En pareil cas, suivez les consignes des autorités présentes sur les lieux et empruntez uniquement la route prévue à cet effet :

- Suivez le véhicule d'escorte;
- N'effectuez aucun dépassement;
- Ne vous arrêtez jamais.

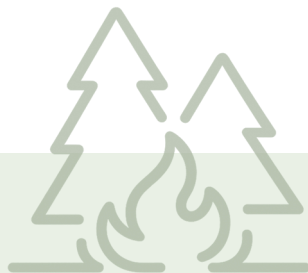
Trousse d'urgence pour la voiture

Voici quelques articles utiles à avoir dans votre trousse d'urgence :

- eau en bouteille;
- collations sèches;
- couvertures;
- vêtements et chaussures de rechange;
- chargeur ou câble de recharge pour cellulaire;
- lampe de poche et piles de rechange;
- câbles de démarrage;
- liquide lave-glace;
- trousse de premiers soins;
- dispositifs lumineux pour être visible.



Rétablissement



Réintégration du domicile

Si vous avez évacué votre maison à la demande des autorités, attendez leur confirmation avant de retourner dans votre domicile.

Étapes à suivre lors de la réintégration

Effectuez une première visite de jour afin de mieux repérer les problèmes et les dangers, puis réalisez les actions suivantes.

1

Assurez-vous que votre maison est sécuritaire

Vérifiez s'il y a des travaux importants à effectuer avant que vous puissiez retourner vivre dans votre domicile. Marchez autour de votre maison pour repérer tout élément problématique, comme :

- ✓ des fils électriques au sol;
- ✓ une odeur de gaz;
- ✓ des débris importants;
- ✓ des points chauds pouvant s'embraser.

Accédez à l'intérieur de votre domicile avec précaution et repérez certains indices pouvant indiquer des désordres structuraux en cas de dommages par le feu ou par l'eau qui a servi à éteindre le feu, comme :

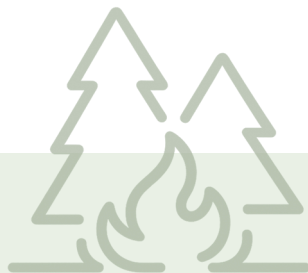
- ✓ une partie de la toiture affaiblie;
- ✓ une charpente endommagée;
- ✓ des fissures aux plafonds;
- ✓ des planchers affaissés;
- ✓ des portes qui ne se ferment plus.



À retenir

En cas de doute, faites appel à un expert du bâtiment.

Si des travaux importants doivent être effectués à votre maison avant d'y revenir, barricadez les fenêtres, verrouillez les portes et recouvrez les endroits endommagés.



2

Documentez les dommages

Avisez votre compagnie d'assurance si vous avez subi des dommages.

Faites un inventaire des dommages, avec photos ou vidéos à l'appui. Sur demande, vous pourriez avoir à fournir cet inventaire à votre municipalité, à votre assureur et à l'établissement financier qui vous a accordé un prêt hypothécaire, le cas échéant.

3

Prévenez les risques pour la santé

Vérifiez l'état des installations (électricité, gaz, ventilation, plomberie) afin de confirmer qu'elles sont sécuritaires avant toute réintégration.

Assurez-vous que l'eau et les aliments peuvent être consommés sans danger en vous référant aux fiches prévues à cet effet :

- ✓ [Vérification de la qualité de l'eau;](#)
- ✓ [Conservation des aliments.](#)

Prenez soin de vous. Le stress est une réaction normale pendant et après un feu de forêt. Du soutien est disponible si vous en ressentez le besoin.

4

Effectuez les travaux de nettoyage et de réparation

Avant d'entreprendre les travaux :

- ✓ Informez-vous auprès des autorités locales (municipalité, MRC, ZEC, etc.) afin de connaître les normes en matière de gestion des déchets ainsi que les règlements applicables aux travaux de rénovation;
- ✓ Renseignez-vous sur les actions à entreprendre en consultant les fiches suivantes :
 - [Nettoyage du domicile,](#)
 - [Nettoyage du terrain,](#)
 - [Gestion des matières résiduelles,](#)
- ✓ Choisissez des firmes spécialisées reconnues pour des services d'évaluation, de nettoyage ou de désinfection, ou pour des travaux de réparation;
- ✓ Conservez les reçus de toutes les dépenses liées au nettoyage et aux réparations.



5

Faites rétablir vos services

Communiquez avec vos prestataires de services (électricité, gaz, télécommunications, etc.) pour les informer que vous avez réintégré votre domicile et pour faire rétablir les services dans le respect des normes en vigueur.

Si vous êtes dans l'impossibilité de régler les factures de prestataires de services ou de créanciers ou créancières en raison de la situation, communiquez avec le service à la clientèle de chaque prestataire ou avec celui de votre institution financière afin de conclure des arrangements.



Informations additionnelles

Communiquez avec Services Québec si vous devez faire remplacer vos cartes, vos permis ou vos certificats délivrés par des ministères et organismes du gouvernement ou si vous souhaitez obtenir des renseignements sur les programmes et les services gouvernementaux :

- 1 877 644-4545
- [Québec.ca/services-quebec](https://quebec.ca/services-quebec)



Si vous revenez avant que le feu soit complètement éteint

Il arrive que le territoire soit rouvert à la circulation bien avant l'extinction finale du feu, vous pouvez alors être autorisé à accéder au territoire, notamment pour vérifier l'état de votre maison ou de votre résidence secondaire.

Précautions à prendre lors du retour

- Évitez les secteurs où le feu est encore actif, car de la fumée, des points chauds ou même des flammes peuvent s'y trouver. Faites preuve d'une grande prudence;
- Soyez vigilant en forêt. Les arbres et leurs racines peuvent avoir été fragilisés par le feu et risquent de tomber sous l'effet du vent ou d'un choc;
- Évitez toute activité pouvant déclencher un nouveau feu puisque le sol est très sec et hautement inflammable. Abstenez-vous de fumer, d'allumer un feu de camp, de brûler des rebuts ou d'utiliser des véhicules motorisés en milieu forestier (comme un VTT);
- Vérifiez l'état du réseau routier en consultant le site [Québec 511](#) afin de vous assurer que la circulation peut se faire en toute sécurité.

Sécurité entourant les opérations de la SOPFEU

- Ne déplacez pas et ne manipulez pas l'équipement du personnel forestier utilisé sur le terrain. Des pompes, des tuyaux, des instruments de mesure et d'autres accessoires peuvent encore se trouver sur place;
- Tenez-vous loin des zones d'atterrissage réservées aux hélicoptères qui travaillent sur les feux et ne vous approchez pas des appareils;
- Éloignez-vous des secteurs où des largages d'eau ont lieu;
- Respectez l'interdiction de vol (NOTAM) qui est toujours en vigueur sur le territoire d'un feu en activité pour ne pas nuire aux activités aériennes de la SOPFEU.



Nettoyage du domicile

La fumée ou l'eau utilisée pour combattre les feux de forêt qui se retrouvent dans votre domicile doivent être nettoyées de manière efficace et sécuritaire.



À retenir

En premier lieu, il est essentiel d'évacuer toute l'eau stagnante pour prévenir l'apparition de moisissures. Des conseils détaillés sur l'élimination des moisissures sont disponibles dans la page Web [Reconnaître et éliminer les moisissures dans la maison](#).

Précautions à prendre avant le nettoyage

Avant de commencer les travaux de nettoyage :

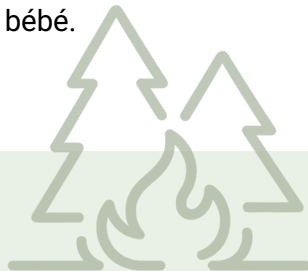
- Aérez les pièces durant plusieurs heures en ouvrant les fenêtres et en favorisant la circulation de l'air à l'aide de ventilateurs portatifs afin d'éliminer les odeurs;
- Consultez la page Web [Prévenir les intoxications au monoxyde de carbone](#) avant d'utiliser des appareils à combustible (ex. : laveuses à pression, génératrices);
- Assurez-vous de disposer de l'équipement de protection nécessaire : lunettes de protection, gants, bottes et appareil respiratoire (masque) selon le type de contaminant à nettoyer;
- Ne procédez pas au nettoyage en présence de personnes vulnérables, comme les enfants et les personnes asthmatiques ou allergiques.

Jeter les matériaux endommagés par l'eau

Certains matériaux et objets absorbent l'eau et rendent tout nettoyage impossible. Il est préférable de les jeter rapidement pour prévenir la formation de moisissures ainsi que l'exposition à des virus et à des bactéries.

Par exemple :

- les matériaux poreux : tapis, isolant, placoplâtre (panneaux de gypse);
- les objets rembourrés trempés : matelas, oreillers, coussins, jouets en peluche;
- les objets exposés à l'eau : produits de beauté et articles de toilette, planches à découper en bois, tétines de biberons, sucres pour bébé.



Nettoyer les surfaces et les objets

Après avoir retiré les matériaux endommagés, nettoyez les surfaces et les objets restants en suivant les recommandations suivantes :

- Enlevez la poussière et la suie avec de l'eau et du savon, en utilisant des gants;
- Évitez d'utiliser un balai ou un aspirateur, puisqu'ils ont tendance à disperser la poussière plutôt qu'à l'enlever;
- Procédez à un nettoyage minutieux des jouets pour enfants et des objets que vous manipulez fréquemment;
- Lavez tous les vêtements qui présentent une odeur de fumée;
- Nettoyez, au besoin, les systèmes de ventilation et leurs composants. Remplacez les filtres si nécessaire et remettez les systèmes en marche;
- Faites appel à une entreprise spécialisée en nettoyage de textiles pour faire nettoyer les objets en tissu, tels les divans et les matelas, ou encore les jouets et les peluches qui sont très souillés ou qui dégagent de fortes odeurs.

Éviter tout risque lié aux produits chimiques entreposés

Pendant le nettoyage, évitez de mélanger différents produits nettoyants, car des vapeurs irritantes et toxiques peuvent se dégager.

Durant les feux de forêt, des contenants de produits chimiques peuvent avoir été endommagés. Prenez les précautions suivantes afin de réduire les risques :

- Aérez les pièces où des produits chimiques ont été déversés. Si un produit présente un danger d'incendie, n'utilisez pas d'appareils électriques ou de source d'ignition (bougie, flamme nue);
- Ne fumez pas, ne mangez pas et ne buvez pas près des produits déversés;
- Ne déplacez jamais des contenants brisés ou non identifiés; demandez l'avis du service de sécurité incendie de votre municipalité;
- Faites appel à une firme spécialisée en cas de déversement et informez votre compagnie d'assurance.

Consultez la fiche [Gestion des matières résiduelles](#) ou contactez votre municipalité pour savoir comment vous débarrasser de vos matières dangereuses.



Pour manipuler ou entreposer vos produits chimiques en toute sécurité

Entreposez tout produit nettoyant dans son contenant d'origine et assurez-vous qu'il est fermé de manière étanche.

Assurez-vous que la ventilation est adéquate et gardez une distance entre les matières résiduelles dangereuses lors de l'entreposage.

Suivez les directives des fiches de données de sécurité ou de l'étiquette du fournisseur.

Vous pouvez également consulter le [Répertoire toxicologique](#) de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.



Bon à savoir

Découvrez les conseils pratiques pour nettoyer votre maison et votre terrain en toute sécurité : [Québec.ca/nettoyer-maison-terrain](https://quebec.ca/nettoyer-maison-terrain).



Nettoyage du terrain

Après un feu de forêt, votre terrain peut avoir été exposé aux flammes et à la chaleur, et être recouvert de suie ou de cendres. Ces dépôts peuvent se retrouver sur le sol, les surfaces extérieures, les jeux d'enfants ou les structures autour de la maison.

Précautions à prendre avant le nettoyage

Avant de commencer le nettoyage, assurez-vous que votre terrain ne présente aucun danger en suivant les consignes suivantes :

- Ne vous approchez jamais d'un fil électrique tombé au sol. Composez immédiatement le 911. Lorsqu'un fil touche le sol, le risque est élevé qu'il soit sous tension, et le sol environnant aussi;
- Surveillez les zones où le sol a récemment brûlé, car certains endroits encore chauds peuvent s'enflammer de nouveau;
- Évitez les zones où des arbres ont été endommagés, car ils peuvent tomber ou perdre des branches sans prévenir;
- Gardez les enfants à l'écart des débris et des structures extérieures endommagées, comme les modules de jeu ou les remises, jusqu'à ce qu'ils soient nettoyés ou réparés;
- Assurez-vous que votre terrain est sécuritaire avant de permettre à vos animaux de compagnie d'y accéder;
- Signalez tout dommage observé sur des installations ou des aménagements extérieurs, comme une fosse septique, un branchement au gaz naturel ou tout autre matériel, à une personne qualifiée en la matière ou à votre fournisseur de services.



Bon à savoir

Informez-vous auprès de votre municipalité pour connaître la façon sécuritaire de vous débarrasser des matières résiduelles.



Conseils lors du nettoyage

Prenez les précautions suivantes pour effectuer un nettoyage adéquat :

- Portez l'équipement de protection individuelle nécessaire (appareil de protection respiratoire, gants et bottes de caoutchouc, vêtements longs et lunettes de protection);
- Enlevez avec prudence tous les débris sur le terrain;
- Ramassez les cendres à l'aide d'une pelle. Évitez l'utilisation d'un balai ou d'un souffleur à feuilles pour éviter qu'elles ne se dispersent;
- Nettoyez les surfaces extérieures avec de l'eau et du savon (murs extérieurs, meubles de jardin, gazebo, jeux pour enfants, etc.);
- Communiquez avec le prestataire de services si vous trouvez un fil ou un câble de télécommunication au sol. Une étiquette orangée indiquant les coordonnées du prestataire se trouve généralement sur l'installation ou à proximité.



À retenir

Si vous avez des travaux importants à effectuer, faites appel à des entreprises reconnues qui se spécialisent dans le nettoyage et les travaux de réparation.

Que faire avec un animal mort

Vous pouvez vous débarrasser d'un petit animal mort de la façon suivante :

- Portez des gants jetables ou utilisez une pelle;
- Placez l'animal dans un sac de plastique résistant bien fermé, puis dans un deuxième sac;
- Déposez le sac dans une poubelle destinée à la collecte régulière des déchets;
- Nettoyez soigneusement le matériel utilisé pour manipuler l'animal et lavez vos mains à l'eau chaude et au savon.

Si l'animal est trop gros pour être placé dans un sac, communiquez avec votre municipalité.

Pour connaître les règles de gestion des carcasses des animaux de ferme, consultez la page Web [Gestion des animaux morts à la ferme](#).



Conseils pour l'abattage d'arbres en toute sécurité

Avant d'entreprendre les travaux d'abattage d'arbres, communiquez avec votre municipalité pour connaître la réglementation en vigueur.

Utilisez un équipement en bon état, adapté aux tâches, et respectez les recommandations du fabricant.

Vérifiez que les dispositifs de sécurité de l'équipement fonctionnent correctement.

Portez un équipement de protection individuelle répondant aux normes en vigueur : un pantalon et des bottes de sécurité pour l'utilisation d'une scie mécanique ainsi que des lunettes et un casque de sécurité.

Ayez recours à une entreprise spécialisée, si l'abattage est trop complexe, par exemple à cause de la présence d'un bâtiment (piscine, cabanon).

N'abattez jamais un arbre à proximité (3 mètres) d'une ligne électrique sous tension ou qui pourrait entrer dans les 3 mètres. Faites appel à une entreprise accréditée par l'entreprise d'exploitation du réseau électrique. En cas de doute, contactez votre compagnie d'électricité.



Informations additionnelles

Conseils de sécurité avant d'élaguer ou d'abattre un arbre – Hydro-Québec :

[Hydroquebec.com/securite/lignes-electriques/eviter-accidents-elagage-abattage-arbres.html](https://hydroquebec.com/securite/lignes-electriques/eviter-accidents-elagage-abattage-arbres.html)



Gestion des matières résiduelles

Après un feu de forêt, assurez-vous d'une bonne gestion de vos matières résiduelles, en fonction de leur nature. Si vous avez des questions concernant la gestion des matières résiduelles, communiquez avec votre municipalité.

Matières résiduelles non dangereuses

Les résidus alimentaires non récupérables doivent être mis au compost, si ce service est disponible dans votre municipalité.

Les autres résidus (déchets) doivent être éliminés selon les modes de gestion des matières résiduelles prévus par votre municipalité (ex. : écocentre, collecte des encombrants). Ces matières comprennent :

- les résidus de démolition;
- les débris pêle-mêle trouvés sur le terrain;
- les meubles et les articles ménagers;
- les appareils électroménagers et électroniques.

Matières résiduelles dangereuses

Retournez à la pharmacie les médicaments périmés ou qui ont été souillés par de la fumée, de la suie ou l'eau ayant servi à combattre le feu.

Pour les autres résidus domestiques dangereux, utilisez les modes de récupération ou de dépôt prévus par votre municipalité, notamment pour :

- l'essence et le mazout;
- les pesticides à usage domestique;
- les aérosols et solvants;
- les peintures et leurs contenants;
- les huiles;
- les piles, les batteries et les lampes au mercure.



Informations additionnelles

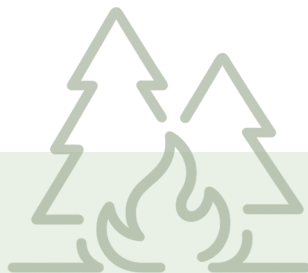
Apprenez-en plus sur les bons gestes à poser pour récupérer vos matières résiduelles :

- recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/mieux-recuperer/quoi-faire-avec-chaque-matiere

Manipulez les matières résiduelles dangereuses avec prudence et assurez-vous de porter l'équipement de protection requis. En cas de doute, communiquez avec le service de sécurité incendie de votre municipalité.



Aide-mémoire



Aide-mémoire – Ressources utiles

Pour signaler un feu de forêt ou pour connaître le danger d'incendie, les feux en activité ainsi que les restrictions en vigueur dans votre région

- 1 800 463-FEUX (3389)
- Sopfeu.qc.ca

Pour signaler une urgence

- 911 : services d'urgence en cas de problème grave ou de besoin urgent

Pour obtenir des conseils de santé ou une aide psychosociale

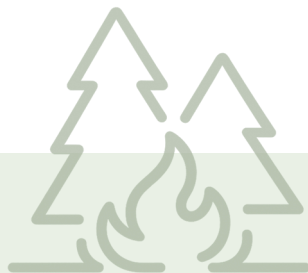
- 811, option 1 | Info-Santé : Pour joindre le personnel infirmier qualifié concernant un problème de santé non urgent
- 811, option 2 | Info-Social : Pour joindre rapidement une personne professionnelle en intervention psychosociale pour vous soutenir, vous conseiller et vous orienter vers les ressources appropriées

Pour s'informer sur les programmes et les services du gouvernement du Québec

- Services Québec : 1 877 644-4545

Pour obtenir des renseignements sur les services disponibles dans votre localité

- 311 : services municipaux non urgents (offerts dans de nombreuses municipalités)
- 211 : services et programmes communautaires, publics et parapublics



- ❑ Conservation des aliments et bien-être des animaux
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
 - 1 800 463-5023
 - [Québec.ca/conserver-jeter-aliments](https://quebec.ca/conserver-jeter-aliments)
 - [Québec.ca/animaux-urgence](https://quebec.ca/animaux-urgence)

- ❑ Eau potable | Puits individuel | Matières résiduelles
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
 - 1 800 561-1616
 - [Québec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/eau-potable](https://quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/eau-potable)
 - [Environnement.gouv.qc.ca/eau/potable/depliant/index.htm#desinfection](https://environnement.gouv.qc.ca/eau/potable/depliant/index.htm#desinfection)
 - [Environnement.gouv.qc.ca/matieres/inter.htm](https://environnement.gouv.qc.ca/matieres/inter.htm)

- Recyc-Québec
 - [Recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/mieux-recuperer/quoi-faire-avec-chaque-matiere](https://recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/mieux-recuperer/quoi-faire-avec-chaque-matiere)

- ❑ Électricité
Hydro-Québec
 - 1 800 790-2424
 - hydroquebec.com/securite

- Corporation des maîtres électriciens du Québec
 - 1 800 361-9061
 - cmeq.org

- ❑ État du réseau routier supérieur
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
 - 511
 - [Québec511](https://quebec511)



❑ Gaz naturel et propane | Plomberie

Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec

➤ 1 800 465-2668

➤ cmmtq.org

Distributeurs de gaz naturel

➤ enbridgegaz.com

➤ energir.com

❑ Effets sur la santé de la fumée de feux de forêt | Moisissures | Monoxyde de carbone

Ministère de la Santé et des Services sociaux

➤ Quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/sante-et-environnement

❑ Réparation et reconstruction du domicile

Régie du bâtiment

➤ 1 800 361-0761

➤ rbq.gouv.qc.ca

Société d'habitation du Québec

➤ 1 800 463-4315

➤ Quebec.ca/habitation-territoire/construction-renovation



